

**Séance ajournée du
6 juillet 2011**

Séance ajournée du Conseil municipal tenue au lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, mesdames les conseillères Claire Lepage et Carole N. Côté, messieurs les conseillers Éric Poirier, Roland Pelletier, André Lévesque et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Alain Lapierre, directeur général est présent.

Monsieur le maire déclare la session ouverte

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Hector Saint-Laurent, appuyé de madame Claire Lepage et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉS.2011-07-89

**RECONSTRUCTION EN URGENCE DU PONCEAU DU
RUISSEAU BANVILLE**

Attendu que le 29 juin 2011, une partie du ponceau du ruisseau Banville situé sur la rue Principale Ouest s'est effondrée en plein centre de la rue;

Attendu que nous avons fait les réparations nécessaires afin de permettre la circulation en attendant la reconstruction de celui-ci;

Attendu qu' après cette réparation du ponceau, un certain affaissement s'est reproduit;

Attendu que le ponceau est dans un état que nous jugeons urgent de procéder à sa reconstruction le plus rapidement possible;

Attendu que l'urgence justifie d'aller de l'avant sans appel d'offres et sans plans et devis;

En conséquence il est proposé par monsieur Francis Rodrigue, appuyé de madame Carole N. Côté et résolu unanimement de demander à l'entreprise « Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée » de nous préparer une soumission pour la reconstruction du ponceau. Cette estimation devra être basée sur l'évaluation préparée par la firme d'ingénieur BPR en septembre 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la période de questions

LEVÉE D'ASSEMBLÉE

Sur proposition du président, la séance est levée

Francis St-Pierre, maire

Alain Lapierre, directeur général